

# GRAND PRIX DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE (CARRIÈRE)



## PRÉCÉDENTS LAURÉATS

KAROL BEFFA (2017) / THIERRY PÉCOU (2016) / RICHARD DUBUGNON (2015) /  
BERNARD CAVANNA (2014) / ALAIN KREMSKI (2013) / ÉRIC TANGUY (2012)

# PHILIPPE SCHOELLER

L'ÉCRITURE INTÉRIEURE

—

*Compositeur aussi bien de musique contemporaine que de musiques de films, nourri de philosophie et de littérature, il a signé plus de quatre-vingt œuvres jouées par de grands orchestres internationaux.*

Après une formation musicale traditionnelle, il entreprend des études de musicologie et de philosophie à la Sorbonne, avant de suivre, entre autres, les cours de Pierre Boulez au Collège de France et de réaliser d'importants travaux sur la synthèse sonore à l'Ircam notamment sur la lutherie numérique. Sa formation de compositeur évolue au gré de ses rencontres dans les années 80 avec Henri Dutilleux, Helmut Lachenmann et Elliott Carter. On dit de sa musique, qu'elle soit symphonique, électronique ou vocale, qu'elle dégage une puissance énergétique où se combinent pensée moderne, inspiration romantique et richesse instrumentale. Passionné par le cinéma, il écrit des partitions pour des films muets comme *Dura Lex* de Lev Koulechov ou *J'accuse* d'Abel Gance (d'une durée de 3 heures!), et des bandes originales pour des longs métrages comme *Versailles*, *L'Exercice de l'État* (nominée aux César et Prix France Musique-Sacem de la meilleure musique de film 2012) ou, plus récemment, *Un peuple et son roi*. Médiateur, il donne des conférences et des masterclasses à travers le monde. Il a été couronné de nombreuses distinctions (dont les concours internationaux Henri Dutilleux et Antidogma, l'Académie Charles Cros et l'Académie des Beaux-Arts) et s'est vu décerner aussi le prix Printemps de la Sacem en 2009 récompensant la meilleure création instrumentale. « L'écriture du mouvement intérieur, musique, dit-il, s'apprend en écrivant, jouant, partageant la musique avec les musiciens. » Une tâche qu'il continue d'assumer avec talent.